

Chapitre 1 : POPULATION



- **Une population de 1,1 million d'habitants.** Depuis 15 ans, la population de la province de Liège est en progression constante. On note une accélération de la croissance à partir de 2003. Cet accroissement devrait se maintenir dans les années à venir.
- **Une densité de population de 367 habitants/km² fort variable.** Très élevée autour des centres urbains principaux: Liège (>1 000 hab./km²), Verviers (> 1 000 hab/km²) et Huy (>500 hab/km²); plus rurale car de tradition forestière et/ou agricole (moins de 150 hab/km²) à proximité de l'Allemagne et de la province du Luxembourg ainsi que dans le Condroz et la Hesbaye.
- **L'espérance de vie des hommes se rapproche de plus en plus de celle des femmes.** Sur les 20 dernières années, quel que soit le territoire considéré (Belgique – Wallonie – province de Liège), l'espérance de vie à la naissance s'améliore pour les deux sexes. Cependant, on note une progression plus rapide chez les individus masculins que féminins.
- **Environ 12 000 naissances par an en province de Liège.** La natalité, après avoir augmenté depuis les années 2000, a connu un maximum en 2008 (11,7 naissances vivantes pour 1 000 habitants), avant de redescendre au niveau du début du 21^{ème} siècle (11,0 pour 1 000 habitants).
- **En 2014, 1,73 enfant par femme, sur les trois territoires étudiés.** L'indice conjoncturel de fécondité suit la tendance des courbes de natalité. Il a tendance à diminuer depuis la crise financière.
- **Une population étrangère représentant 10,6 % de la population.** Les proportions les plus élevées se trouvent dans les arrondissements de Liège (avec un tiers d'Italiens parmi les ressortissants) et de Verviers (43,6 % d'Allemands parmi les ressortissants).
- **Le vieillissement repart à la hausse depuis 5 ans.** Stable depuis 2000, la proportion de personnes de 65 ans et plus, rapportée à la population des moins de 20 ans, augmente sensiblement depuis 2010 en province de Liège de même qu'ailleurs dans le pays. En 2015, on compte désormais 78 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans. Les perspectives prévoient 109 personnes âgées pour 100 jeunes aux alentours de 2060.

1. Population totale

1.1 Effectif de population en Belgique, Wallonie et province de Liège

Tableau 1.1. Population totale (nombre d'habitants), selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 1er janvier 2015

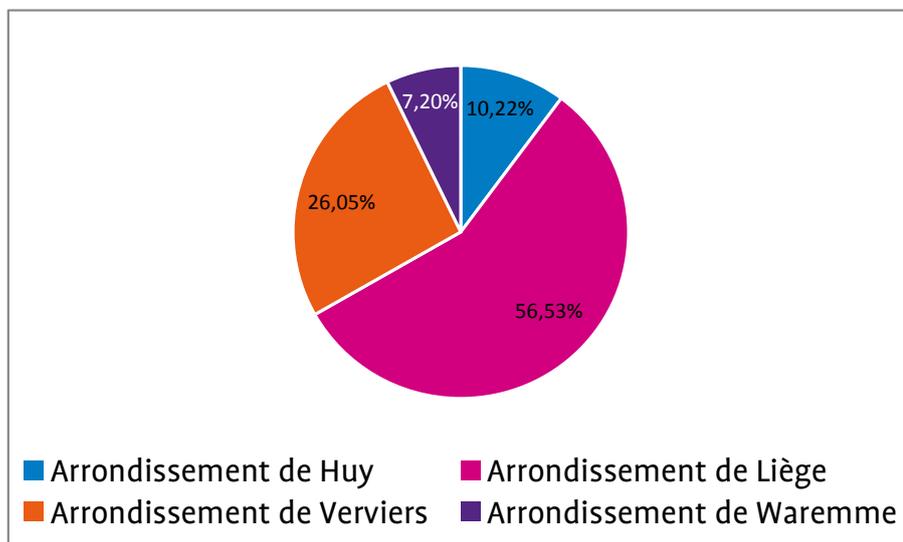
		Hommes	Femmes	Total
Belgique		5 505 094	5 703 950	11 209 044
Wallonie		1 749 701	1 840 043	3 589 744
Province de Liège		534 614	560 177	1 094 791
ARRONDISSEMENTS	Huy	54 925	56 914	111 839
	Liège	300 588	318 299	618 887
	Verviers	140 554	144 660	285 214
	Waremme	38 547	40 304	78 851

→ La province de Liège comptait au 1er janvier 2015, 1 094 791 habitants, soit 9,8 % de la population totale de la Belgique et 30,5 % de la population de la Wallonie.

Source : SPF Economie-DGS

1.2 Répartition de la population dans les différents arrondissements

Figure 1.1. Répartition de la population (en % de la population), province de Liège, par arrondissement, 1er janvier 2015



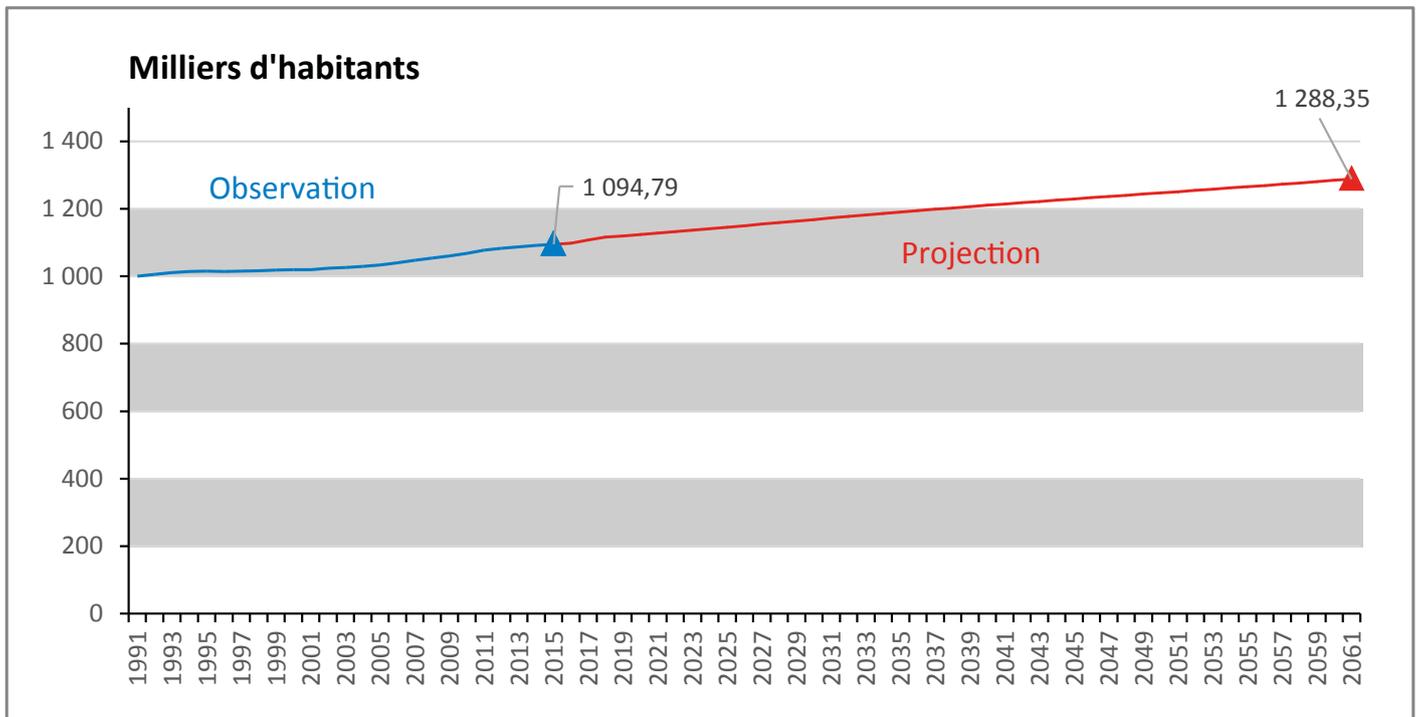
→ L'arrondissement de Liège est le plus peuplé avec 618 887 habitants soit 56,5 % de la population de la province de Liège ; viennent ensuite les arrondissements de Verviers (26,1 %), de Huy (10,2 %) et de Waremme (7,2 %).

Source : SPF Economie-DGS

POPULATION

1.3 Évolution de la population

Figure 1.2. Évolution de la population de 1991 à 2015 et projections de 2016 à 2060, province de Liège



Source : Bureau Fédéral du Plan

→ La population de la province de Liège croît progressivement, passant de 1 000 696 habitants en 1991 à 1 094 791 en 2015, avec une accélération à partir de 2003.

L'accroissement de la population est le résultat, non seulement de la différence entre les décès et les naissances, mais il reflète également l'arrivée de nouveaux habitants et leur départ.

Selon le Bureau Fédéral du Plan, les perspectives pour l'avenir tendent vers une augmentation de la population totale pour atteindre environ 1 323 981 habitants en province de Liège en 2060.

Diverses hypothèses peuvent être émises à ce sujet, dont :

- une espérance de vie masculine qui rejoint celle des femmes avec, en outre, une espérance de vie en augmentation pour les deux sexes;
- une fécondité en hausse, passant de 1,73 enfants par femme en 2014 à 1,83 en 2060 en province de Liège [1];
- une accentuation de l'immigration internationale temporaire.

En l'occurrence, l'hypothèse émise serait que l'immigration internationale ou en provenance d'autres provinces, est plus grande que l'émigration vers ces zones, ce qui donne un solde migratoire externe et interne positif [1].



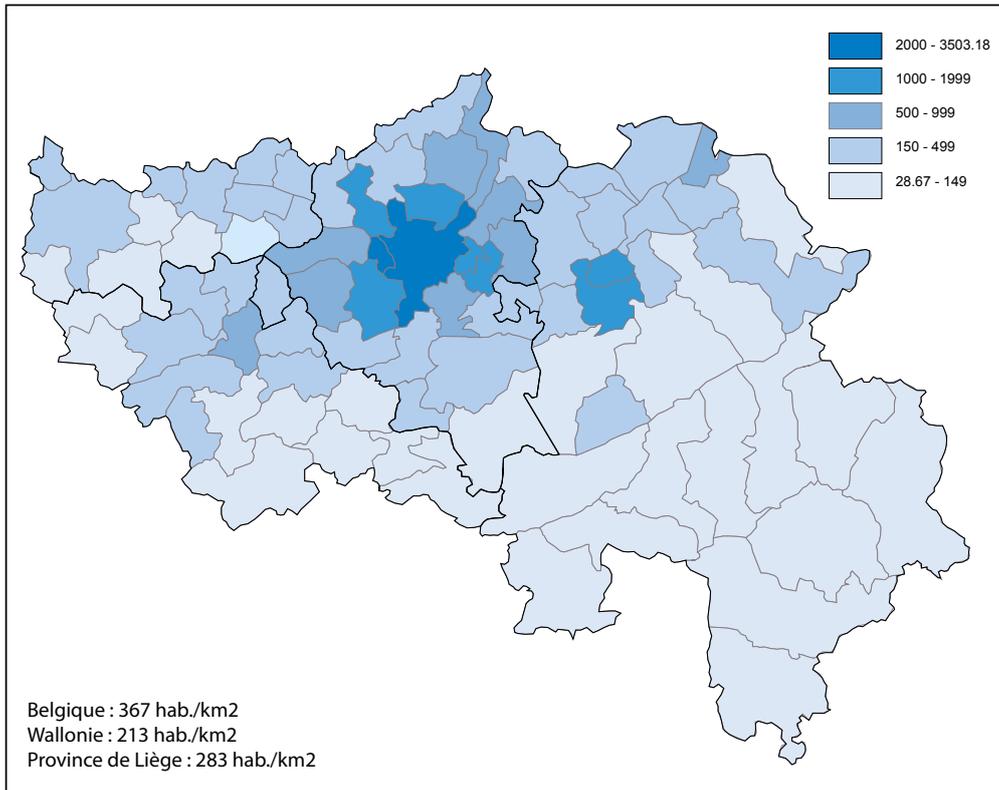
Chapitre 1

2. Communes et habitants

2.1 Densité de population par commune

La densité de population par commune est égale au nombre d'habitants divisé par la surface de la commune en km².

Carte 1.1. Densité de population (habitants/km²), province de Liège, par commune, 1er janvier 2015



Discretisation : manuelle - Source: SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ La densité de population de la province de Liège (283 hab./km²) est supérieure à celle de la Wallonie (213 hab./km²), mais plus faible que celle de la Belgique (367 hab./km²).

Les communes les plus densément peuplées sont concentrées sur Liège et sa périphérie de même que Verviers et sa commune voisine, Dison.

Dès le début du millénaire dernier, la ville de Liège était déjà le chef-lieu de la Principauté du même nom et a développé une forte activité sidérurgique dès le 18^{ème} siècle. De cet essor économique, la ville a conservé un caractère commercial et de services très développé.

Verviers, quant à elle, est une ville moyenne qui a concentré une activité lainière industrielle jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle et qui a vocation de centre commercial et de services pour l'est de la province.

Les communes les moins densément peuplées (moins de 150 hab./km², seuil de critère de ruralité pour l'OCDE [2]), se situent majoritairement au sud et à l'est de la province.

Elles se situent dans les régions rurales proches de l'Allemagne et de la province du Luxembourg ainsi que dans le Condroz liégeois et la Hesbaye.

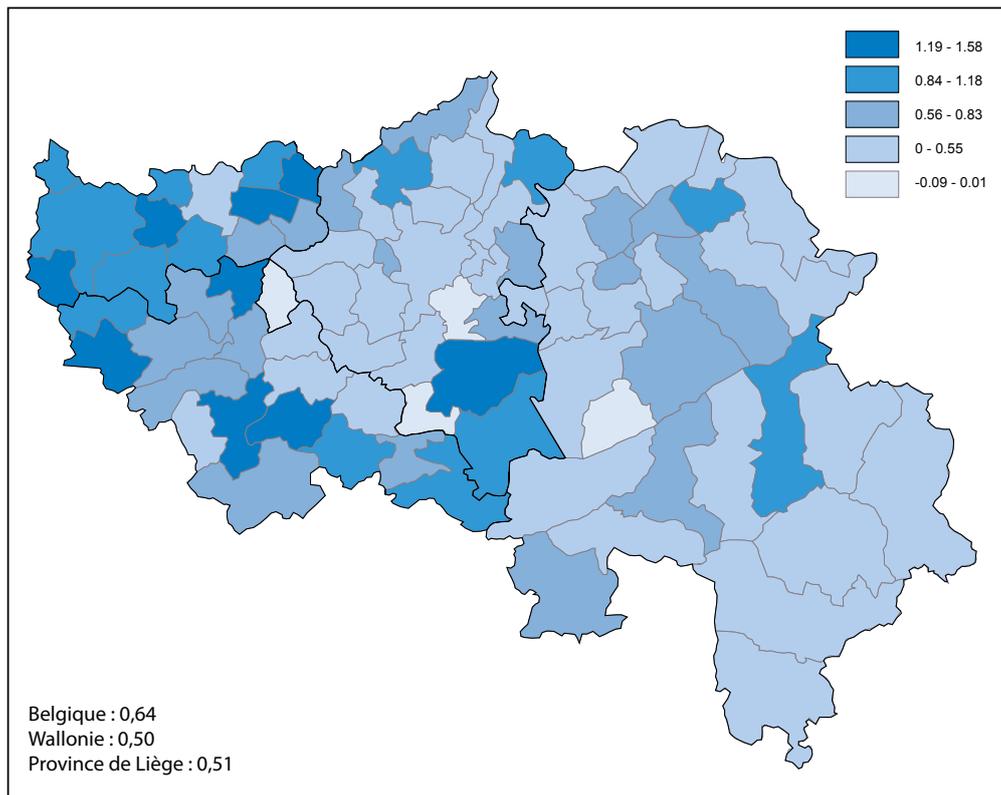
La tradition d'exploitation agricole ou forestière de ces régions peut, en partie, expliquer leur degré d'urbanisation plus faible.

POPULATION

2.2 Mouvement de population

Le taux de croissance annuel moyen de la population (en %) est égal à l'accroissement naturel (nombre de naissances moins nombre de décès) plus le solde migratoire (ceux qui arrivent dans la commune moins ceux qui en partent), le tout divisé par le nombre d'habitants en début de période d'observation et multiplié par 100, le tout divisé de nouveau par le nombre d'années d'observation [3].

Carte 1.2. Taux de croissance annuel moyen (en % de la population), province de Liège, par commune, sur 10 ans (2006-2015)



Discretisation : Jenks - Source: SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Le taux de croissance annuel moyen de la population de la province de Liège au cours des dix dernières années est positif (0,51 %). Il est similaire à celui de la Wallonie (0,50 %) mais il est inférieur à celui de la Belgique (0,68 %).

A l'échelle des communes, la situation est plus contrastée. En effet, la carte ci-dessus montre un taux supérieur à la moyenne régionale et nationale pour les communes du nord-ouest de la province.

Le taux de croissance confirmerait l'attractivité de la Hesbaye, grâce à l'autoroute E40 et la situation géographique à mi-chemin entre Liège et Bruxelles, par un phénomène de périurbanisation [4].

Quant aux entités de l'ancien axe industriel mosan et du sud de la province, le taux reste positif mais inférieur aux taux moyens wallon et provincial.

De 2006 à 2015, le taux de croissance annuel moyen de la population est le plus élevé dans les communes de Remicourt (1,58 %), Geer (1,53 %), Verlaine (1,51 %) et Crisnée (1,42 %).



Chapitre 1

À l'inverse, les taux les plus négatifs concernent les communes de :

- Comblain-au-Pont (-0,09 %). Une des hypothèses d'explication serait un exode rural par manque d'attractivité et de services. Pour être confirmée, elle devrait faire l'objet d'une étude spécifique;
- Spa (-0,05 %) et Chaudfontaine (-0,01 %). Pour ces deux communes, le phénomène pourrait s'expliquer en partie par l'indice de vieillissement (>1.03 – deux des plus élevés de la province - voir Carte 1.6) et dès lors, par une fécondité moins élevée et des décès non-remplacés;¹
- Saint-Georges-sur-Meuse (-0,02 %). Une étude spécifique locale devrait être menée afin de chercher la cause de ce taux négatif.

¹

Le coefficient de corrélation $r = -0,64$. Il s'agit d'une forte corrélation entre le taux d'accroissement et l'indice de vieillissement des différentes communes. Plus l'indice de vieillissement est élevé, plus le taux d'accroissement est faible – vu le signe négatif de la corrélation. Le coefficient de détermination $r^2 = 0,41$, ce qui veut dire que 41% de la variabilité du taux d'accroissement seraient expliqués par l'indice de vieillissement.

POPULATION

3. ESPÉRANCE DE VIE

L'espérance de vie à la naissance correspond au nombre moyen d'années que chaque individu d'une population, né au cours d'une année donnée, peut espérer vivre, en fonction des taux de mortalité observés cette année-là. Il s'agit d'une valeur calculée et non d'une valeur observée. Le mode de calcul de cet indicateur lui permet de ne pas être influencé par la structure d'âge de la population (par la proportion de personnes âgées notamment) [5].

3.1 Espérance de vie à la naissance

Tableau 1.2. Espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2010-2014

	Hommes	Femmes
Belgique	78,9	83,2
Wallonie	77,0	82,0
Province de Liège	77,5	81,8

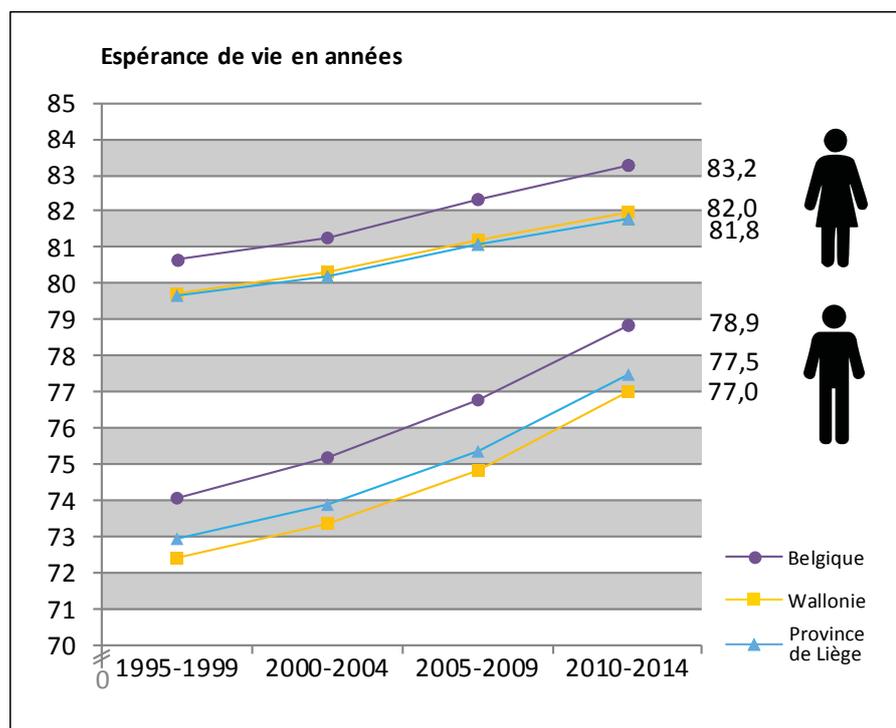
→ Chez les hommes de la province de Liège, l'espérance de vie à la naissance est supérieure de 6 mois à celle des hommes wallons.

Cependant, elle est inférieure de 17 mois à celle des hommes belges.

Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

Chez les femmes de la province de Liège, l'espérance de vie est similaire à celle des Wallonnes mais inférieure de 17 mois à celle de leurs homologues belges.

Figure 1.3. Évolution de l'espérance de vie à la naissance, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1995-2014



Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Le graphique ci-dessus nous montre une augmentation régulière de l'espérance de vie depuis 20 ans, tant en Belgique qu'en Wallonie et en province de Liège.

L'augmentation est plus marquée pour les hommes que pour les femmes et la différence homme-femme a tendance à se réduire.

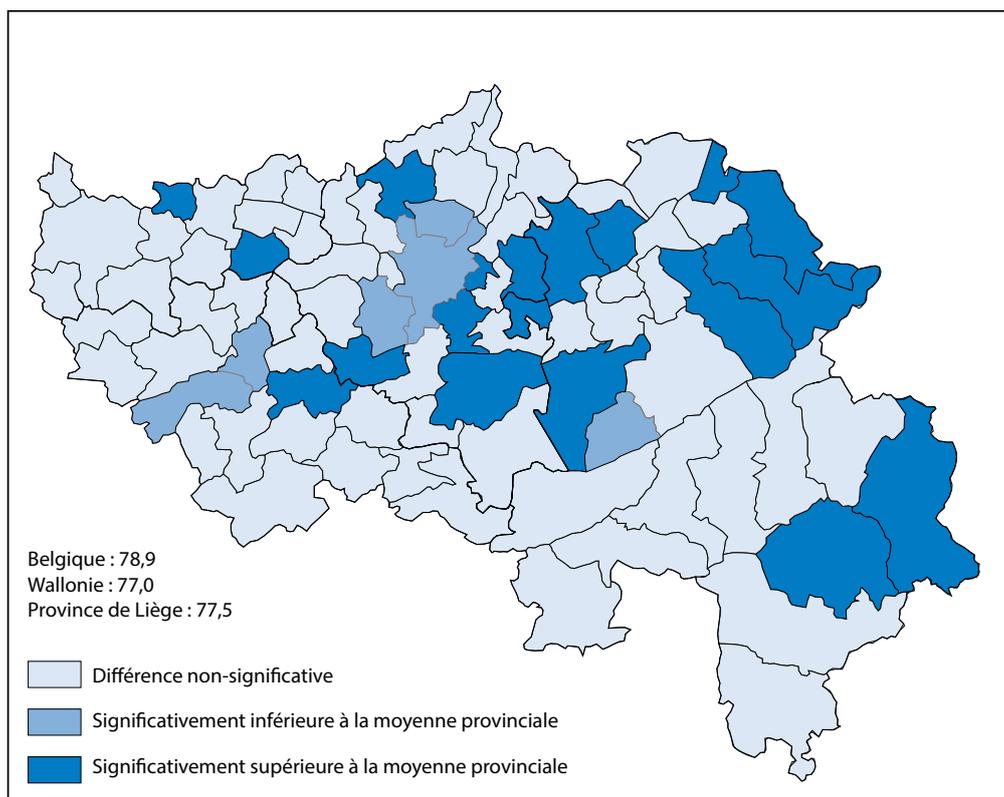
En province de Liège, elle passe de 6,8 ans dans la période 1995-1999 en faveur des femmes à 4,3 ans durant la période 2010-2014.

Les écarts entre territoires restent similaires au cours du temps.



Chapitre 1

Carte 1.3. Espérance de vie à la naissance, Hommes, province de Liège, par commune, 2010-2014



Source: SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Sur la période 2010-2014, l'espérance de vie des hommes de la province de Liège était de 77,5 ans.

Les communes de Liège (75,3 ans), Herstal (76,2 ans), Seraing (75,4 ans), Huy (73,7 ans), Amay (75,3 ans) et Spa (75,4 ans) présentent une espérance de vie significativement inférieure à la moyenne provinciale.

Toutes ces communes se situent sur l'axe industriel traditionnel mosan à l'exception de la ville de Spa.

Globalement, les communes où l'espérance de vie est supérieure à la moyenne provinciale se situent dans les cantons de l'Est, en zone périurbaine de la ville de Liège et sur le plateau de Herve.

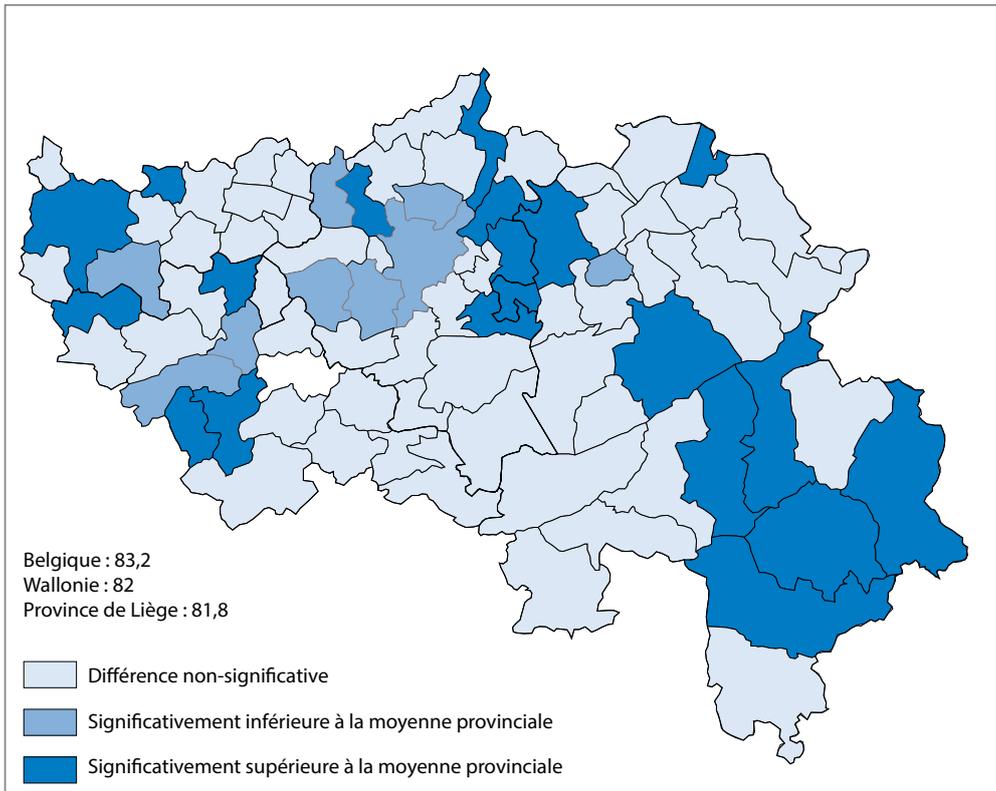
La Province de Liège a calculé les corrélations de Spearman entre l'espérance de vie des hommes et le taux de chômage des hommes de 15-64 ans d'une part et, d'autre part, avec le revenu médian par commune.

Selon ces calculs, il existerait une présomption raisonnable que l'espérance de vie des hommes soit en partie liée avec le taux de chômage des 15-64 ans, au niveau communal².

Le revenu médian, à lui seul, n'explique pas, ou peu, la variabilité de l'espérance de vie ($r^2=0,04$).

POPULATION

Carte 1.4. Espérance de vie à la naissance, Femmes, province de Liège, par commune, 2010-2014



Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Sur la période 2010-2014, l'espérance de vie des femmes de la province de Liège était de 81,8 ans.

Les communes d'Amay (79,0), Braives (79,2), Huy (79,4), Awans (79,7), Dison (79,8), Flémalle (79,9), Herstal (80,0), Seraing (80,4) et Liège (81,1) présentent une espérance de vie significativement inférieure à la moyenne provinciale.

Celles-ci sont généralement densément peuplées, à l'exception de Braives et Awans.

Les communes où l'espérance de vie est significativement supérieure se situent dans les cantons de l'Est, en zone périurbaine des villes de Liège et Huy ainsi qu'au sein de la commune de Hannut.

Les calculs effectués par la Province de Liège sur le revenu médian et le taux de chômage des femmes de 15-64 ans ne donnent aucun résultat probant. La recherche d'une autre explication serait nécessaire pour ces différences communales.



Chapitre 1

3.2 Espérance de vie à 65 ans

Tableau 1.3. Espérance de vie à 65 ans, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2010-2014

	Hommes	Femmes
Belgique	18,9	21,4
Wallonie	18,1	20,6
Province de Liège	18,1	20,3

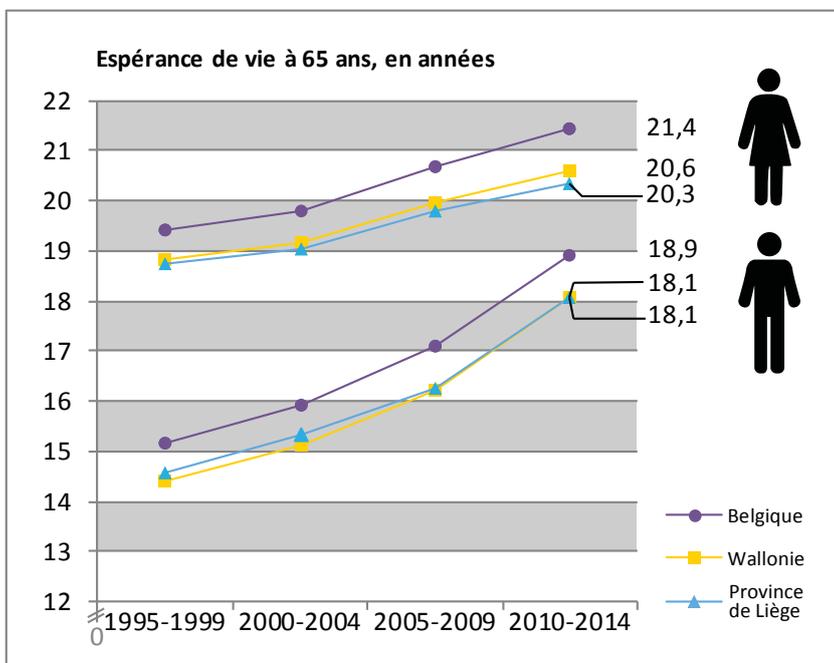
Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ L'espérance de vie à 65 ans, entre 2010 et 2014, est identique pour les hommes de la province de Liège et pour les hommes wallons.

Pour les femmes de la province de Liège, l'espérance de vie à 65 ans est inférieure de 0,3 ans par rapport aux femmes wallonnes.

Au regard de la situation nationale, l'espérance de vie à 65 ans de la population de la province de Liège apparaît inférieure de 0,8 an pour les hommes et de 1,1 an pour les femmes.

Figure 1.4. Évolution de l'espérance de vie à 65 ans, selon le sexe, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1995-1999 ;... ;2010-2014



Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ L'espérance de vie à 65 ans continue de s'accroître depuis 20 ans en Belgique, Wallonie et province de Liège.

Le phénomène est plus marqué dans la population masculine que féminine. Pour les hommes, elle passe de 14,1 ans en 1995-1999 à 18,1 ans chez les hommes, en 2010-2014 ; chez les femmes, elle passe de 18,7 ans à 20,3 ans pour les mêmes périodes.

Nous observons donc, comme pour l'espérance de vie à la naissance, une réduction progressive de l'écart entre hommes et femmes.

L'évolution de l'espérance de vie à 65 ans est sensiblement identique pour les Wallons et les habitants de la province de Liège, quel que soit le sexe.

L'écart entre la Belgique et la province de Liège n'a pas évolué au cours de la période d'observation.

Remarque générale :

Il reste cependant que l'espérance de vie à la naissance est le nombre d'années que vivrait un nouveau-né si les caractéristiques de mortalité de sa population au moment de sa naissance demeuraient les mêmes tout au long de sa vie. Or, l'espérance de vie étant influencée par les conditions de vie (nourriture, accès aux soins, guerres, accidents, violence, pollutions, conditions de travail, tabagisme...), il est essentiel de tenir compte du ressenti de la population quant à son état de santé si l'on veut évaluer son espérance de vie sans incapacité.

Ainsi, l'Institut de Santé Publique a démontré que, sur base des données des enquêtes de santé, la population belge peu qualifiée (pas ou peu diplômée) pouvait en général s'attendre à vivre plus d'années en mauvaise santé que celle plus qualifiée. L'ISP conclut qu'en Belgique l'inégalité est plus grande en termes de qualité de santé qu'en termes de quantité de santé [6].

En 2013, les épidémiologistes de l'ISP avaient calculé que l'espérance de vie sans limitations était de 13,33 ans chez les hommes de 50 ans ayant un diplôme de l'enseignement primaire, alors qu'elle atteignait 22 ans chez ceux qui ont un diplôme de l'enseignement supérieur (soit près de 10 ans de plus !). A 65 ans, les hommes du premier groupe font donc déjà face à des limitations qui peuvent compliquer le maintien en activité professionnelle, alors que ce n'est pas le cas du second [7].

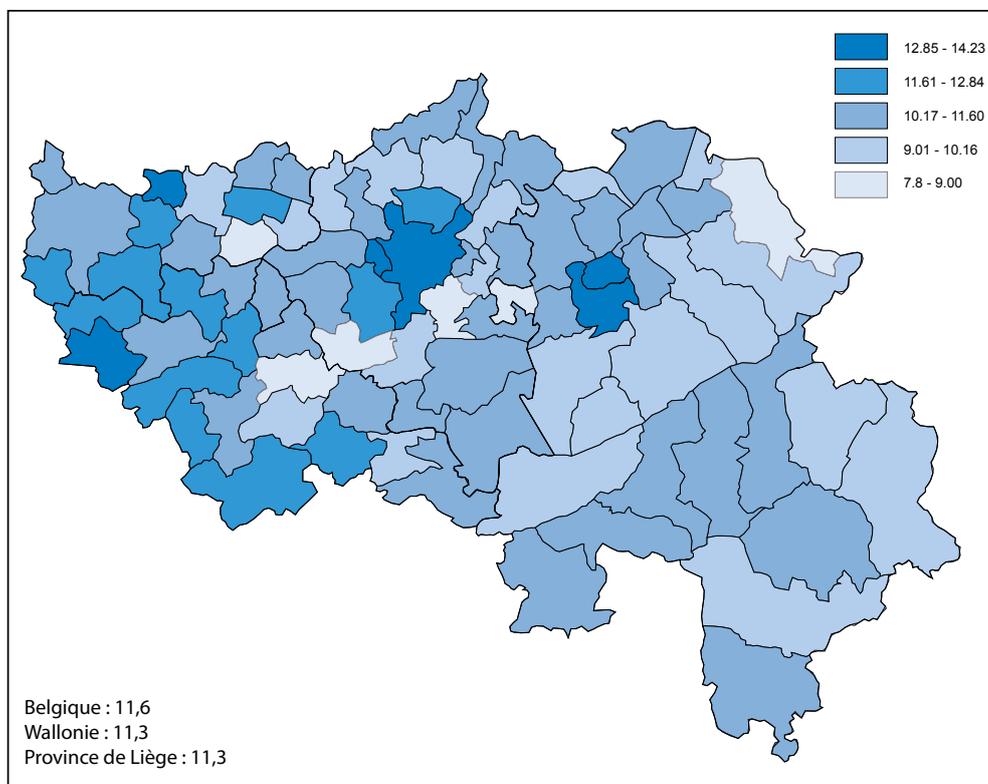
4. Natalité

En Belgique, la statistique des naissances et de la fécondité est essentiellement élaborée à l'aide des informations recueillies sur les bulletins de déclaration de naissance d'un enfant né vivant. La commune du lieu de naissance est dite "commune de fait", pour la distinguer de la commune de résidence habituelle de la mère de l'enfant qui sera dite "commune de droit". Les deux peuvent évidemment correspondre, mais ce n'est pas toujours le cas. Les statistiques présentées ci-après se basent sur la commune de droit [8]. C'est-à-dire qu'elles reflètent les caractéristiques de la population générale plutôt que les pratiques des maternités présentes dans les communes.

4.1 Taux brut de natalité

Le taux brut de natalité est égal au nombre de naissances vivantes pour 1 000 habitants [9].

Carte 1.5. Taux brut annuel moyen de natalité, province de Liège, par commune, 2005-2014



Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Sur la période décennale 2005 à 2014, les taux moyens de natalité de la province de Liège et de la Wallonie sont identiques (11,3 naissances pour 1 000 habitants).

Ils sont cependant inférieurs au taux de la Belgique (11,6/1 000 hab.).

En nombre absolu, cela correspond à une moyenne annuelle de 137 836 naissances en Belgique, 43 655 en Wallonie et 13 315 en province de Liège.

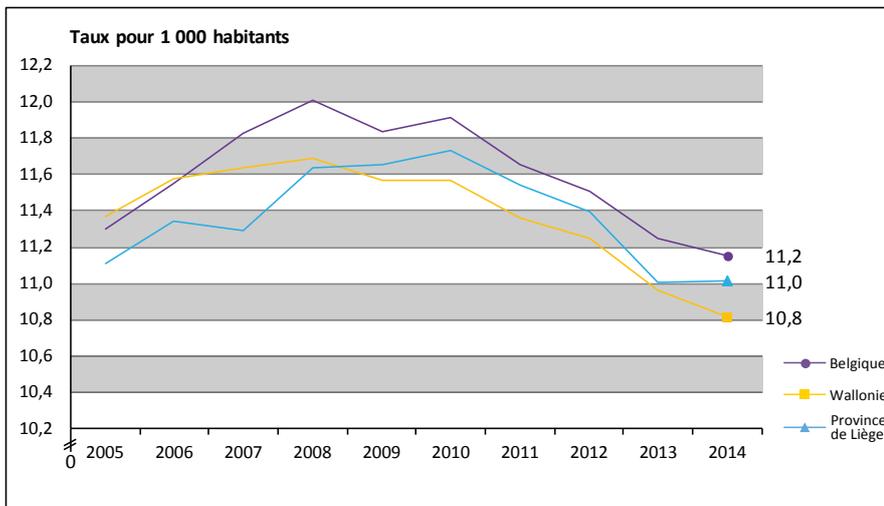
Le taux de natalité le plus élevé s'observe à Dison avec 14,2 naissances vivantes en moyenne pour 1 000 habitants, suivi de Verviers (14,1), Liège (13,3), Héron (13,0), Berloz (12,9), Saint-Nicolas (12,9) et Huy (12,3).

À l'inverse, les communes où le nombre de naissances pour 1 000 habitants se révèle le plus faible entre 2005 et 2014 sont Neupré (7,8), Chaudfontaine (8,0) et Nandrin (8,4).



Chapitre 1

Figure 1.5. Évolution du taux brut de natalité, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2005-2014



Source: SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ De 2005 à 2014, les courbes d'évolution des taux bruts de natalité de la province de Liège et de la Belgique apparaissent assez similaires.

On note que de 2009 à 2014, le taux de la province de Liège dépasse celui de la Wallonie.

Le taux brut de natalité a connu un pic en 2010 (11,7) pour décliner progressivement jusqu'en 2013 (11,1) et se stabiliser en 2014 (11,0).

4.2 Indice conjoncturel de fécondité

Le taux de fécondité général est égal au nombre de naissances vivantes divisé par le nombre moyen de femmes en âge de procréer (15-49 ans) pour l'année considérée.

L'indice conjoncturel de fécondité (exprimé en nombre moyen d'enfants par femme) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie, si le taux de fécondité de chaque groupe d'âge, pour l'année considérée restait stable dans le temps [10].

Cet indice permet les comparaisons dans le temps et dans l'espace et gomme les effets liés à la structure d'âge et de sexe de la population. Comme pour l'espérance de vie, il s'agit d'une construction mathématique et non de l'observation d'une cohorte. En dessous de 2,1 enfants par femme, on estime que le seuil de renouvellement de la population n'est pas atteint ; le remplacement de population suppose que chaque mère soit remplacée à la génération suivante par une fille susceptible de donner à son tour naissance à une fille, et ainsi de suite [6].

En 1961, l'indice conjoncturel de fécondité s'élevait encore à 2,62 enfants par femme en Belgique. C'est à partir de 1972, lors du choc pétrolier, que l'ICF passe en dessous du seuil de renouvellement à 2,09 enfants par femme.

Il a ensuite diminué régulièrement jusqu'en 1985 (1,51 enfant par femme) pour remonter vers un pic en 2008 (1,85) avant de redescendre, en 2013, jusqu'à ses niveaux de 2005 (1,74) [8].

Tableau 1.4. Indice conjoncturel de fécondité, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2013

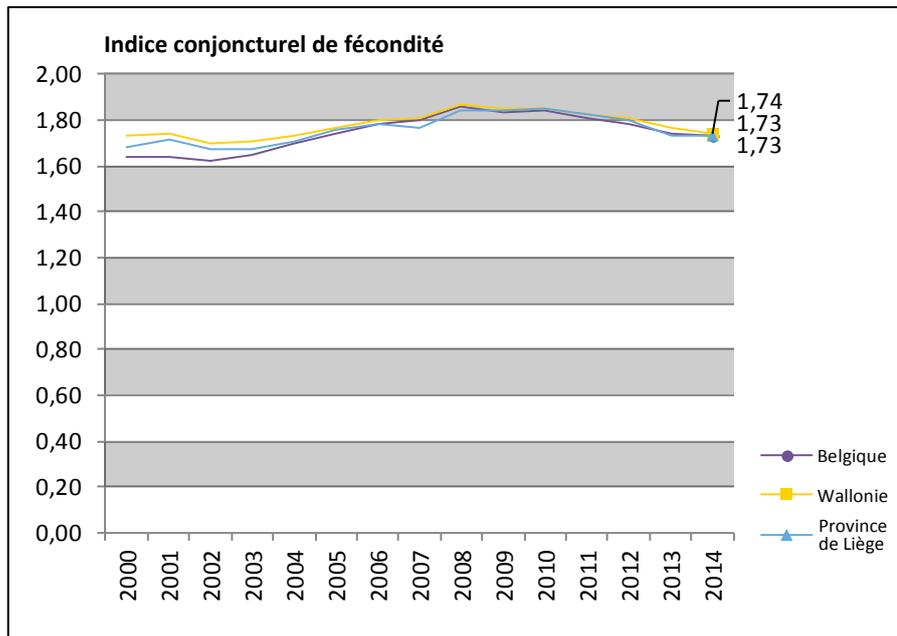
	Indice conjoncturel de fécondité 2013
Belgique	1,74
Wallonie	1,76
Province de Liège	1,73

Source: SPF Economie-DGS

→ En 2013, l'indice conjoncturel de fécondité de la province de Liège était inférieur à celui de la Wallonie et de la Belgique avec 1,73 enfant par femme, inférieur au seuil de remplacement de la population (2,1).

POPULATION

Figure 1.6. Évolution de l'indice conjoncturel de fécondité, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2000-2014



Source : SPF Economie-DGS

→ L'indice conjoncturel de fécondité (ICF) a montré un court sursaut après l'an 2000. Ensuite, à partir de 2002 jusqu'à 2008, il n'a cessé d'augmenter, même s'il reste toujours inférieur au seuil de remplacement de population.

On observe un pic en 2008 avant de retrouver en 2014 des valeurs plus basses, semblables à la situation qui précédait la crise économique.

En province de Liège, l'ICF était plus élevé qu'en Wallonie mais inférieur à celui de la Belgique jusqu'en 2004.

À partir de 2004, les trois courbes suivent des évolutions assez similaires.



5. Population de nationalité étrangère

Tableau 1.5. Population selon la nationalité, Belgique-Wallonie-province de Liège, par arrondissement, 1er janvier 2015

		Belges	étrangers		Total
			Effectif	en %	
Belgique		9 953 758	1 255 286	11,2	11 209 044
Wallonie		3 237 314	352 430	9,8	3 589 744
Province de Liège		979 091	115 700	10,6	1 094 791
ARRONDISSEMENTS	Huy	107 494	4 345	3,9	111 839
	Liège	540 688	78 199	12,6	618 887
	Verviers	254 668	30 546	10,7	285 214
	Waremme	76 241	2 610	3,3	78 851

Source : SPF Economie-DGS

→ Ce tableau présente les données concernant la population n'ayant pas la nationalité belge et non la population d'origine étrangère naturalisée Belge. Il est à noter qu'à la naissance, si un des deux parents est belge, l'enfant est belge ; si les parents sont étrangers mais que l'un des deux est né en Belgique, l'enfant est belge moyennant une déclaration ; si les deux parents sont étrangers nés à l'étranger, l'enfant est étranger.

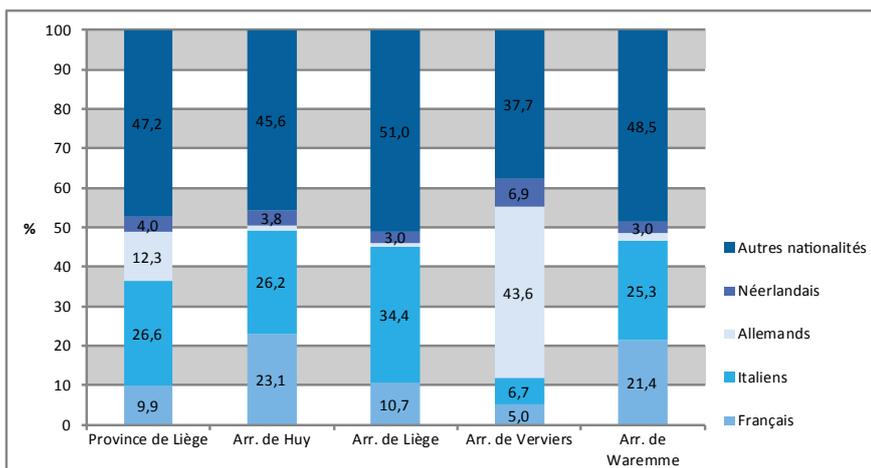
En 2015, la province de Liège compte une proportion de ressortissants étrangers (10,6 %) inférieure à la Belgique (11,2 %), mais supérieure à la Wallonie (9,8 %).

La répartition de la population étrangère sur le territoire de la province de Liège diffère dans les quatre arrondissements. Les arrondissements de Waremme et de Huy comptent les plus faibles proportions de ressortissants étrangers (respectivement 3,3 % et 3,9 %).

L'arrondissement de Verviers présente une proportion de ressortissants étrangers proche de celle de la province de Liège avec la particularité de compter une proportion plus importante de ressortissants allemands que dans les autres arrondissements.

L'arrondissement de Liège présente une proportion plus élevée de ressortissants étrangers que la proportion belge et presque quatre fois plus comparativement à l'arrondissement de Waremme.

Figure 1.7. Part des principales nationalités parmi les étrangers recensés, province de Liège, par arrondissement, 1er janvier 2015



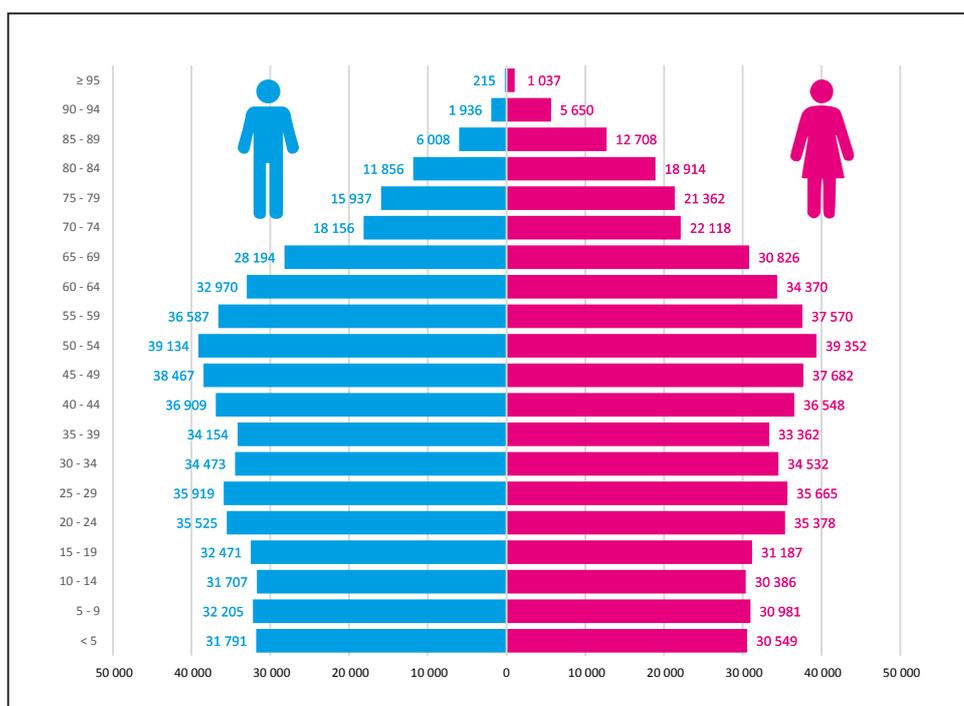
→ Les deux premières nationalités représentées dans tous les arrondissements de la province de Liège sont l'italienne et la française, à l'exception de l'arrondissement de Verviers où la proximité de la Communauté germanophone place la nationalité allemande (43,6 %) en tête des ressortissants étrangers habitant le territoire de cet arrondissement.

Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

6. Structure de la population par âge et selon le sexe

La pyramide des âges représente la répartition d'une population par tranches d'âge et par sexe à un instant donné, pour une population donnée [11].

Figure 1.8. Structure de la population (en chiffres absolus), selon le sexe et la tranche d'âge, province de Liège, 1er janvier 2015



Source : SPF Economie-DGS

→ La pyramide des âges de la province de Liège présente une allure similaire à celle des pays développés. Elle illustre le concept de basse fécondité actuel qui rétrécit sa base et, simultanément, un allongement de l'espérance de vie qui élargit le sommet.

Seuls les pays moins développés n'ayant pas encore observés ces deux phénomènes au sein de leur société ont une répartition par âge et sexe réellement pyramidale.

Divers faits de société marquent la forme de la pyramide des âges :

- entre 70 et 79 ans, le "stigmate" de la Deuxième Guerre Mondiale et de la grande crise se voit encore (déficit de naissances);
- entre 50 et 69 ans, le gonflement de la pyramide correspond au baby-boom d'après-guerre. L'optimisme qui a suivi la fin du second conflit mondial, accompagné d'une prospérité économique favorable à la fécondité ainsi que l'immigration d'hommes jeunes ensuite rejoints par leur famille, expliquent ce plus grand nombre de naissances;
- entre 30 et 39 ans, une légère dépression est observée. La crise pétrolière des années septante a eu un effet pessimiste sur la fécondité, de même que la fin du plein-emploi [8];
- à partir des années septante, la fécondité diminue régulièrement sous l'effet de la généralisation des moyens contraceptifs avec une planification familiale plus structurée. L'accès au travail généralisé pour les femmes et les changements de mentalités et des modes de vie qui y sont liés peuvent expliquer aussi ce phénomène [12].

La pyramide des âges permet également de comparer la structure par âge des hommes et des femmes :

- à la naissance, les garçons sont plus nombreux que les filles. En moyenne 105 garçons naissent pour 100 filles;
- à partir de 50 ans, la tendance s'inverse et les femmes deviennent plus nombreuses que les hommes. La longévité accrue des femmes explique ce phénomène;
- chez les plus de 80 ans, il y a deux fois plus de femmes que d'hommes.



7. Vieillesse de la population

Selon Eurostat, la population dans les 28 pays de l'Union européenne devrait continuer à vieillir; le nombre élevé de baby-boomers faisant gonfler la proportion de personnes âgées dans les décennies à venir. La faible natalité persistante entraînant une diminution de la proportion de jeunes dans la population et l'augmentation de l'espérance de vie auront un impact sur la forme de la pyramide des âges ressemblant davantage à une "meule de foin" à l'horizon 2080 (EUROPOP2013).

Eurostat relève aussi le vieillissement progressif de la population âgée elle-même, l'importance relative des personnes très âgées progressant à un rythme plus rapide que n'importe quel autre segment de la population de l'UE. On s'attend ainsi à ce que la part des personnes âgées de 80 ans et plus dans la population de l'UE-28 soit multipliée par deux ou plus entre 2014 et 2080.

Au cours de cette même période, la part de la population en âge de travailler devrait diminuer régulièrement jusqu'en 2050, avant de se stabiliser quelque peu, tandis que les personnes âgées constitueront sans doute une part grandissante de la population totale, les personnes de 65 ans et plus représentant 28,7 % de la population de l'UE-28 en 2080, contre 18,5 % en 2014.

Avec comme conséquence : le taux de dépendance des personnes âgées dans l'UE-28 qui devrait presque doubler, passant de 28,1 % en 2014 à 51,0 % en 2080.

Sur le plan sanitaire, on ne peut que se réjouir de cet accroissement de la longévité, surtout parce que l'espérance de vie sans incapacité augmente également dans les mêmes proportions. En revanche, sur le plan économique, les générations en âge de travailler devront supporter les dépenses liées à une proportion croissante de personnes âgées [13].

7.1 Vieillesse en Belgique, Wallonie et province de Liège

Tableau 1.6. Répartition de la population, par catégories d'âge, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1er janvier 2015

	Belgique		Wallonie		Province de Liège	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
<20 ans	2 531 000	22,6	842 977	23,5	251 277	23,0
20-64 ans	6 647 456	59,3	2 116 981	59,0	648 597	59,2
65 ans et +	2 030 588	18,1	629 786	17,5	194 917	17,8
Total	11 209 044	100,0	3 589 744	100,0	1 094 791	100,0

Source : SPF Economie-DGS

→ Les répartitions des populations par tranches d'âge sont semblables dans la province de Liège, en Wallonie et en Belgique. Une personne sur 5 est âgée de moins de 20 ans et les personnes considérées en âge d'être en activité³ (20-64 ans) constituent environ 3/5 de la population.

POPULATION

Tableau 1.7. Répartition de la population âgée de 65 ans et plus, selon le sexe et la tranche d'âge, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1er janvier 2015



	Belgique		Wallonie		Province de Liège	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
65-74 ans	486 280	55,4	151 331	57,4	46 350	56,3
75-84 ans	301 639	34,4	86 166	32,7	27 793	33,8
85 ans et +	89 834	10,2	26 226	9,9	8 159	9,9
Total	877 753	100,0	263 723	100,0	82 302	100,0

Source: SPF Economie-DGS



	Belgique		Wallonie		Province de Liège	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
65-74 ans	535 732	46,5	172 793	47,2	52 944	47,0
75-84 ans	418 522	36,3	128 784	35,2	40 276	35,8
85 ans et +	198 581	17,2	64 486	17,6	19 395	17,2
Total	1 152 835	100,0	366 063	100,0	112 615	100,0

Source : SPF Economie-DGS

→ Les populations des trois territoires présentent globalement la même structure pour chaque tranche d'âge.

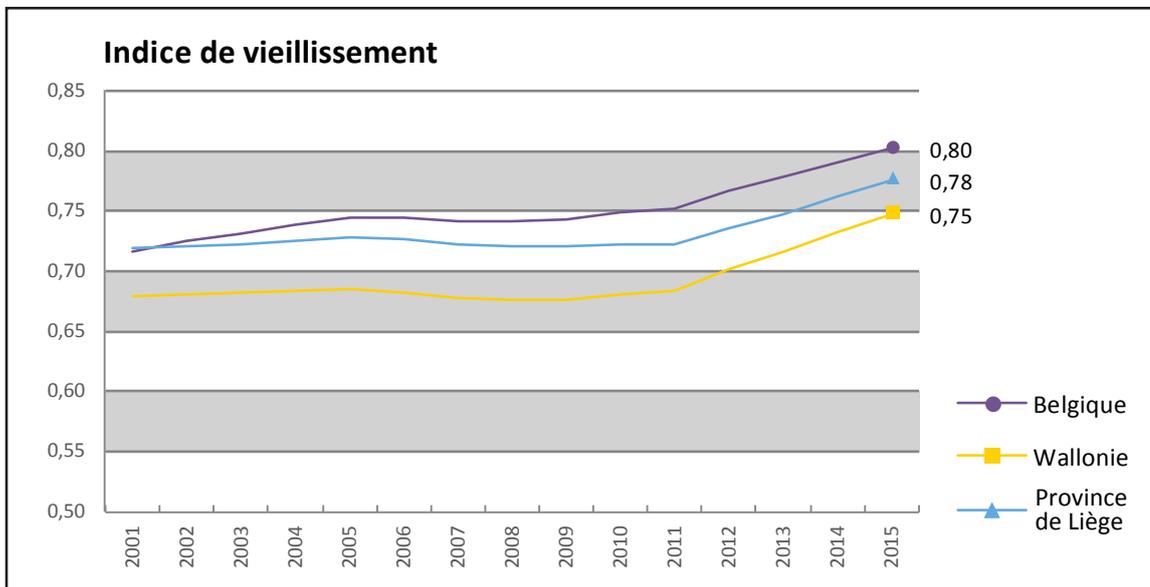
Parmi les personnes âgées de 85 ans et plus, ces chiffres de 2015 comparés à ceux au 1er janvier 2012 (qui ne sont pas présentés dans ce tableau) montrent une forte augmentation de personnes dans cette catégorie d'âge tant chez les hommes que chez les femmes (comme on le voit aussi dans la figure 1.9).



Chapitre 1

L'indice de vieillissement est le rapport entre les personnes de 65 ans et plus et les personnes de moins de 20 ans [14]. Ainsi, un indice de 0,70 sur un territoire signifie qu'on y trouve 70 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

Figure 1.9. Évolution de l'indice de vieillissement, Belgique-Wallonie-province de Liège, 2001-2015



Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Depuis le début du 21^{ème} siècle, les courbes de l'indice de vieillissement de la province de Liège et de la Wallonie sont restées parallèles et relativement stables jusqu'en 2012.

Néanmoins, l'indice liégeois reste toujours supérieur à l'indice wallon, tout en demeurant inférieur à l'indice belge, montrant ainsi un vieillissement plus important que la moyenne wallonne.

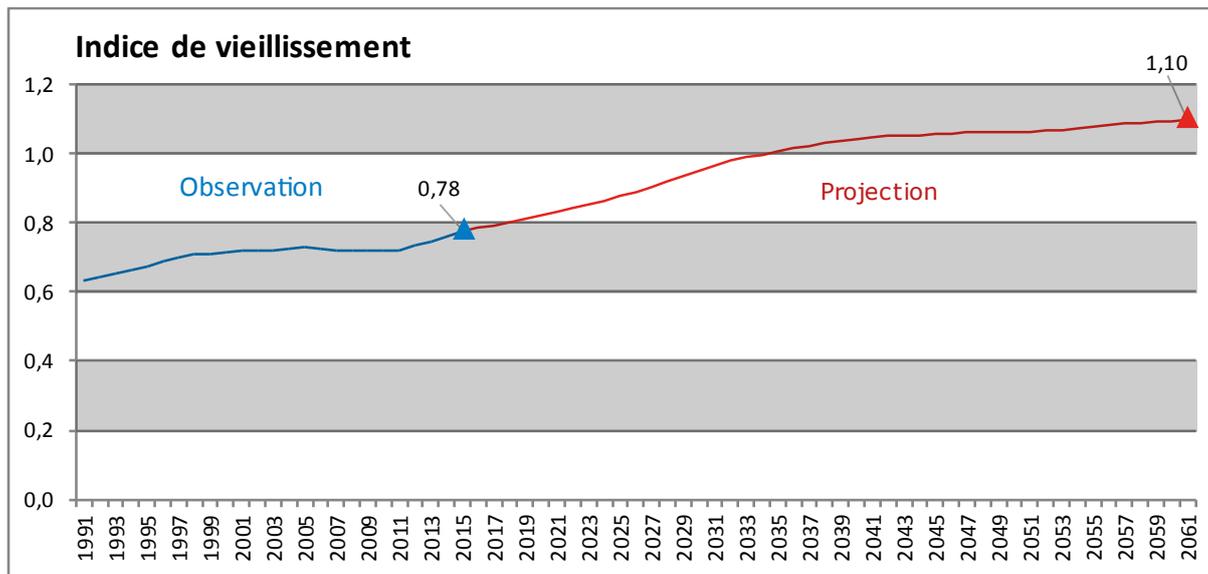
Cet indice est partout inférieur à 1, ce qui signifie qu'il y a encore actuellement plus de jeunes que de personnes âgées.

Ce rapport "jeunes/personnes âgées" pourrait néanmoins s'inverser dans le futur, suite à l'arrivée des personnes issues du baby-boom de l'après-guerre (papy-boom).

Depuis 2011, on observe, par ailleurs, une accélération de l'augmentation de l'indice après une relative stabilité depuis 2001. L'écart entre l'indice belge et ceux de la Wallonie et de la province de Liège proviendrait du vieillissement plus important de la population en Région flamande [8].

POPULATION

Figure 1.10. Évolution de l'indice de vieillissement de 1991 à 2015 et projections de 2016 à 2061, province de Liège



Source : Bureau Fédéral du Plan

→ Selon les projections établies par le Bureau Fédéral du Plan en 2015, l'indice de vieillissement en province de Liège augmenterait de 7,7 % en 2020, de 24,6 % en 2030 et de 41,5 % en 2061 et ce, par rapport à 2015.

L'indice de vieillissement évoluerait de 0,77 en 2015 à 1,10 en 2061. Ceci correspondrait à 109 personnes de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans.

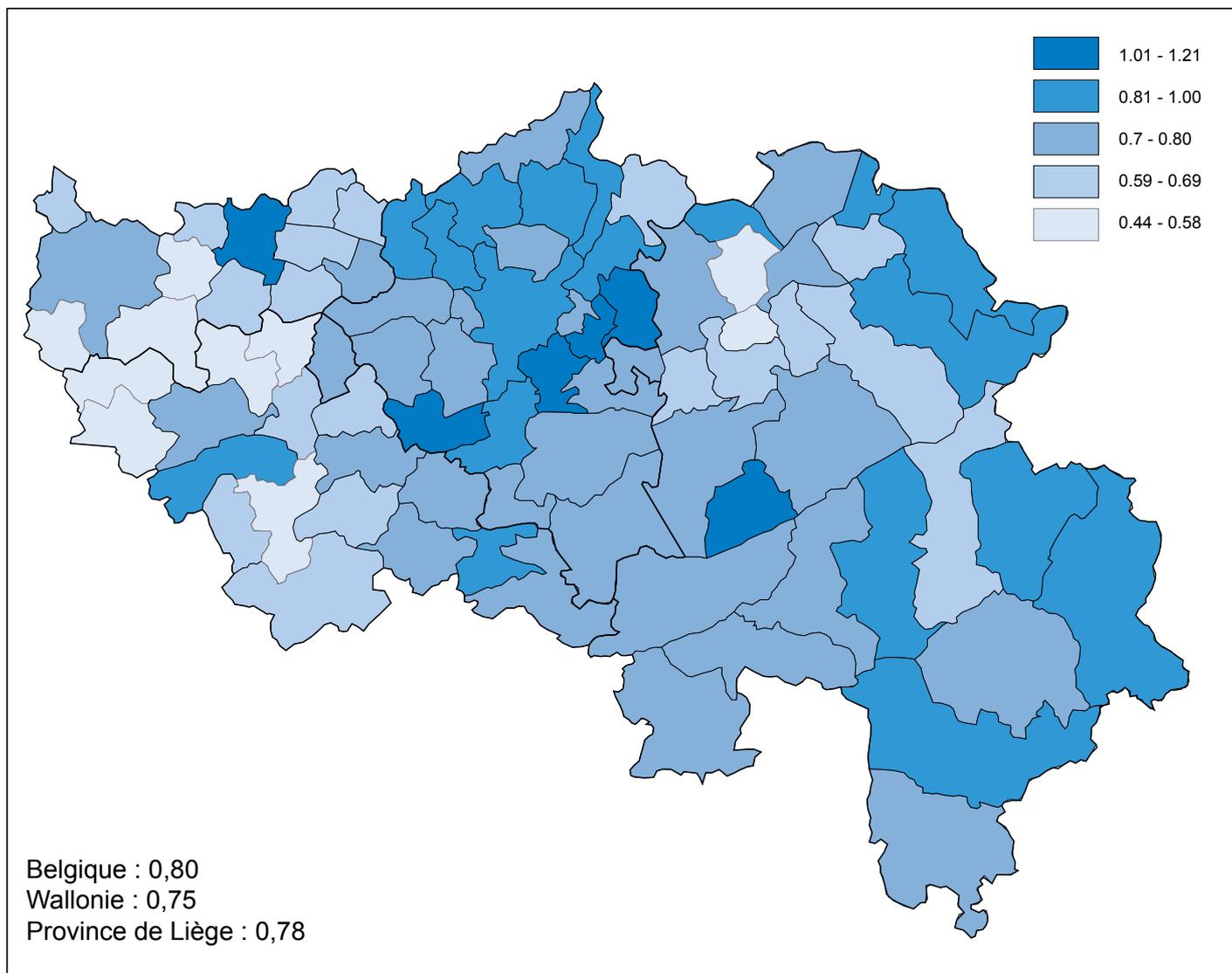
En 2061, les indices de vieillissement de la province de Liège (1,10), de la Wallonie (1,08) et de la Belgique (1,09) seraient quasiment identiques.



Chapitre 1

7.2 Vieillesse par commune

Carte 1.6. Indice de vieillissement de la population, province de Liège, par commune, 1er janvier 2015



Discretisation: Jenks
Source: SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Six communes de la province de Liège ont un indice de vieillissement supérieur à 1. Cela signifie qu'il y a plus de personnes âgées de 65 ans et plus que de jeunes de moins de 20 ans.

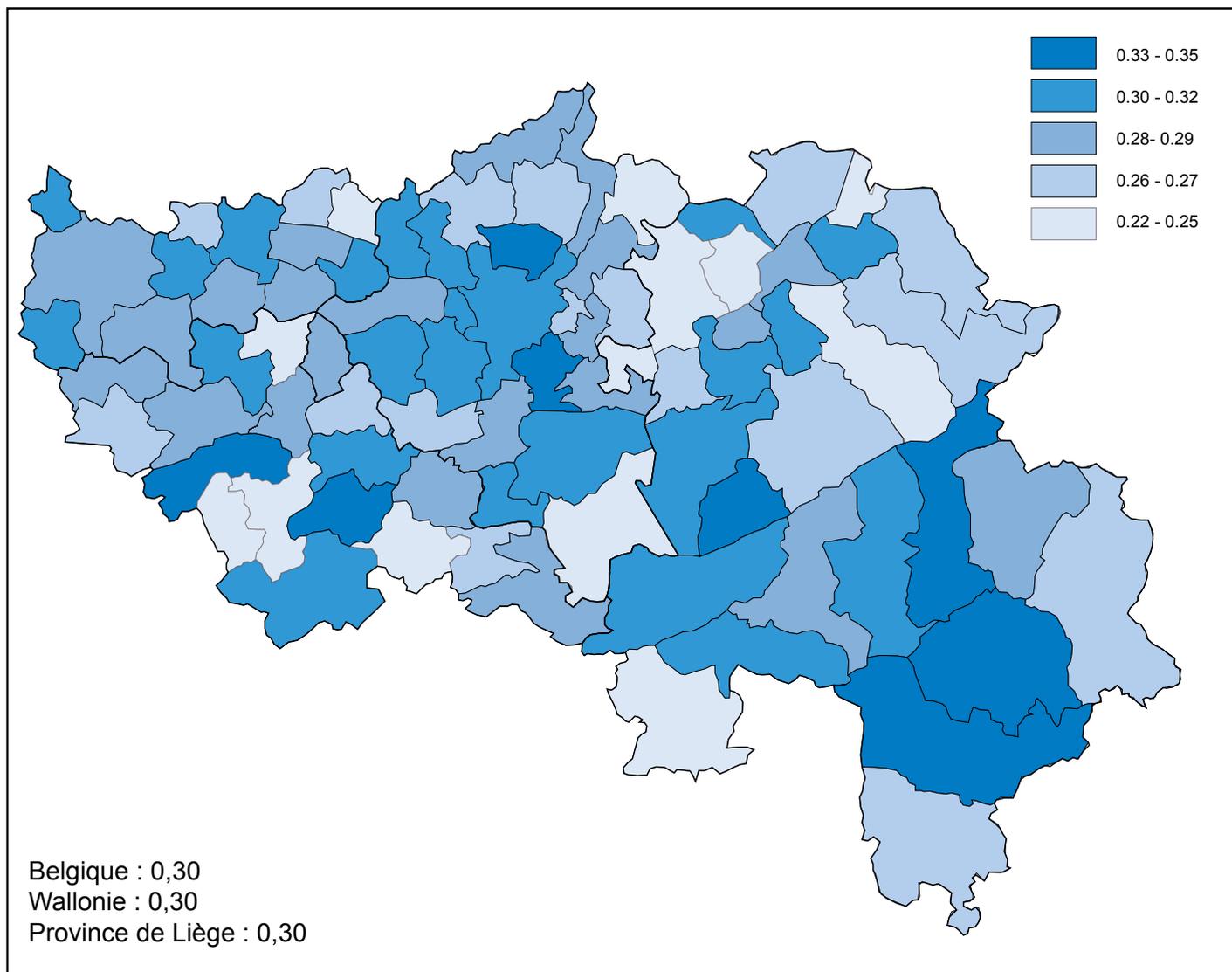
La commune de Spa compte en moyenne 117 personnes de 65 ans et plus pour 100 de moins de 20 ans.

Les autres entités connaissant cette situation sont dans l'ordre décroissant: Chaudfontaine (1,21), Neupré (1,09), Fléron (1,03), Esneux (1,02) et Waremme (1,01).

POPULATION

L'indice d'intensité du vieillissement est le nombre de personnes âgées de 80 ans ou plus pour 100 personnes âgées de 65 ans ou plus [15]. Il se calcule en faisant le rapport entre les personnes de 80 ans et plus et les personnes de 65 ans et plus.

Carte 1.7. Indice d'intensité du vieillissement de la population, province de Liège, par commune, 1er janvier 2015



Discretisation: Jenks

Source: SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Par rapport au processus global de vieillissement de la population, l'indice d'intensité de vieillissement fournit une indication de l'importance de la représentativité du "4ème âge" (80 ans et plus) au sein des 65 ans et plus.

Globalement, un tiers des communes sont concernées par le phénomène de "4ème âge" de manière supérieure à la moyenne provinciale (0,30).

La Belgique, la Wallonie et la province de Liège présentent des indices identiques en 2015.



7.3 Ratio de dépendance démographique

Le ratio de dépendance démographique est fonction de la structure par âge de la population. C'est le rapport entre le nombre d'individus supposés "dépendre" des autres pour la vie quotidienne - jeunes et personnes âgées - et le nombre d'individus capables d'assumer cette charge, c'est-à-dire en âge de travailler. Différentes bornes sont utilisées pour définir la population en âge de travailler: 20 à 64 ans pour l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE), 15 à 64 ans pour Eurostat, 20 à 59 ans pour l'Institut Wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (IWEPS).

Compte tenu de l'obligation scolaire jusqu'à 18 ans et de la législation qui incite de plus en plus les travailleurs à ne pas prendre leur retraite avant 65 ans, la définition de l'OCDE a été retenue [16].

Selon la définition utilisée et la population dans laquelle l'indice est calculé, sa valeur peut varier de façon plus ou moins importante.

Tableau 1.8. Évolution du ratio de dépendance, Belgique-Wallonie-province de Liège, 1985-1995-2005-2015

	1985	1995	2005	2015
Belgique	0,67	0,66	0,68	0,69
Wallonie	0,68	0,65	0,67	0,69
Province de Liège	0,66	0,69	0,70	0,69

Source : SPF Economie-DGS, calculs OSLg

→ Le ratio de dépendance est resté stable en province de Liège depuis 1995.

Au 1er janvier 2015, les valeurs des trois territoires observés sont identiques, à savoir 0,69. Ceci signifie que, pour 100 individus en âge d'activité (personnes âgées entre 20 et 64 ans), on recense 69 inactifs (personnes de moins de 20 ans et de 65 ans et plus).

8. Bibliographie

1. Vandresse, M., *Perspectives démographiques 2014-2060 : Population, ménages et quotients de mortalité prospectifs*. 2015, Bureau fédéral du Plan et Direction générale Statistique.
2. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Créer des indicateurs ruraux pour étayer la politique rurale*. 1994 : OCDE.
3. Thomsin, L., *La géographie de la population ou Géodémographie*. 2013, Liège : Presses universitaires de Liège.
4. Wahl, J-P., *Carnet Paysage, les territoires paysagers de la Hesbaye Brabançonne*. 2008, Jodoigne : C.E. Hesbaye Editions.
5. IWEPS. and SPF-Economie., *Espérance de vie*. 2015.
6. Bossuyt, N. and H. Van Oyen, *Espérance de vie en bonne santé selon le statut socio-économique en Belgique*. 2001.
7. Berger, N. and H. Van Oyen, *Sommes-nous suffisamment en bonne santé pour travailler plus longtemps ?* 2013.
8. Debuisson, M., L. Dal, and M. Foulon, *Recensement général de la population et des logements au 1er mars 1991 : l'évolution de la population, l'âge et le sexe. Monographie du Recensement*. 2000, Institut National des Statistiques : Bruxelles. p. 1 - 170.
9. Insee. *Taux de natalité*. 2016; Available from : <http://www.insee.fr/fr/methodes/definitions/taux-natalite.htm>.
10. *Indice conjoncturel de fécondité*. SPF Economie : p. 2.
11. Insee. *Pyramide des âges*. 2016; Available from : <http://www.insee.fr/fr/methodes/definitions/pyramide-ages.htm>.
12. UN, *rapport mondial sur la fécondité 2003*, D. Population Division, United Nations, Editor. 2004, Nations-Unies. p. 10.
13. Eurostat. *Population structure and ageing*. 2015; Available from : http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Population_structure_and_ageing/fr&oldid=142825.
14. IWEPS. and SPF-Economie., *Indicateurs de structure par sexe et âge de la population*. 2015.
15. Deguerry, M., et al., *Tableau de bord de la santé en région bruxelloise 2010*, in *Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles Capitale*. 2011. p. 296.
16. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), *Panorama de la société : les indicateurs sociaux de l'OCDE - Edition 2006, page 44*, OCDE, Editor. 2007 : Paris.

